

CE SALARIE DEVRAIT CESSER DE TRAVAILLER ?

ETUDE DES RELATIONS ENTRE USURE ET PARCOURS PROFESSIONNEL

Marie-Claire Bardouillet, Claude Buisset, Jean-Louis Pommier.

Groupe Epidémiologie, département ASMT du CISME

Objectif : la notion d'usure correspond à l'altération des capacités physiques, sensorielles, qui peuvent devenir gênantes au cours des dernières années de vie professionnelle. Nous nous intéresserons ici à l'exploration des relations entre cette notion d'usure et les éléments déterminant la trajectoire professionnelle.

Méthodologie : dans l'enquête « SVP50 » (santé et vie professionnelle après 50 ans), menée au cours de l'année 2003 par plus de 600 médecins du travail sur un échantillon de 11213 salariés de 50 ans ou plus, nous avons choisi ici d'utiliser des éléments permettant l'étude des liens entre parcours professionnel et la perception qu'a le médecin que le salarié « devrait cesser de travailler » (indépendamment des dispositifs institutionnels, aménagements ou changements de poste, restrictions éventuelles d'aptitude).

Résultats : Pour 10,5 % des sujets de plus de 50 ans, le médecin considère que le salarié devrait cesser de travailler. Des relations fortes existent entre cet avis et l'âge, la précocité de l'entrée dans l'emploi (17,5 % des salariés ayant débuté leur activité avant 16 ans vs 7,9 %), les contraintes professionnelles actuelles ou passées telles qu'un travail physiquement exigeant (11,2 % s'il a eu lieu dans le passé mais pas actuellement, 22 % s'il existe actuellement et depuis plus de 10 ans, 11,1 % s'il existe actuellement depuis moins de 10 ans et 4,6 % s'il n'a jamais existé), un travail en horaires décalés (resp. 13,1 %, 15,3 %, 13,7 % et 8,5 %), un travail sous pression (resp. 12,1 %, 13,6 %, 10,7 % et 7,3 %). L'avis du médecin est aussi très lié à la présence d'une interruption de la carrière professionnelle pour raison de santé (29,6 % vs 9,4 %). D'autres événements, sont aussi associés à cette perception du médecin tels un changement négatif dans la situation de travail (13,8 % vs 9,8 %), ou le risque de perte d'emploi (14,1 % vs 9,5).

Ces premiers résultats s'inscrivent dans une étude des éléments déterminants de cette notion d'usure, replacée dans un contexte de trajectoire professionnelle. Cette étude se poursuit et les résultats seront disponibles en septembre